

Initiatives parlementaires

Benjamin	Berger
Black	Blackburn (Brant)
Blaikie	Blondin-Andrew
Bouchard (Lac-Saint-Jean)	Boudria
Breugh	Brewin
Butland	Caccia
Campbell (South West Nova)	Catterall
Chrétien	Comuzzi
Crawford	de Jong
Dingwall	Duceppe
Duhamel	Edmonston
Finestone	Fisher
Fiis	Fulton
Funk	Gaffney
Gagliano	Gardiner
Grey (Beaver River)	Guarnieri
Harb	Harvey (Edmonton East)
Heap	Hovdebo
Hunter	Jordan
Karpoff	Keys
Kilger (Stormont—Dundas)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kindy	Kristiansen
Langan (Mission—Coquitlam)	Langdon (Essex—Windsor)
Laporte	Lee
MacAulay	MacDonald (Dartmouth)
MacLaren	MacLellan
MacWilliam	Maheu
Manley	Marleau
McCurdy	McGuire
McLaughlin	Mifflin
Mitchell	Nault
Nowlan	Nyström
Pagtakhan	Parker
Plamondon	Proud
Prud'homme	Riis
Robinson	Rocheleau
Rodriguez	Samson
Skelly (North Island—Powell River)	Skelly (Comox—Alberni)
Stewart	Stupich
Taylor	Tremblay (Rosemont)
Vanclief	Venne
Wappel	Whittaker
Young (Acadie—Bathurst)	Young (Beaches—Woodbine)—94

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Campbell (Vancouver Centre)	Charest
Clark (Yellowhead)	Darling
Hopkins	Jelinek
Kaplan	McDougall (St. Paul's)
Milliken	Rompkey
Turner (Vancouver Quadra)	Wood

• (1930)

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est déféré à un Comité législatif du Secteur ministériel.)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 30(6) du Règlement, la Chambre passe

maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE COURRIER ET LES DÉPLIANTS PUBLICITAIRES

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait veiller à ce que les Canadiens aient légalement le droit de refuser la livraison postale de courrier et de dépliants publicitaires.

Le président suppléant (M. Paproski): À l'ordre, s'il vous plaît. Nous en sommes maintenant aux initiatives parlementaires. Les députés qui ne participent pas au débat sont priés de quitter la Chambre.

Mme Catterall: Monsieur le Président, j'ai présenté cette initiative parlementaire parce qu'un nombre croissant de Canadiens se sont eux-mêmes engagés à faire leur part pour trouver une solution aux très graves problèmes écologiques qui assaillent non seulement notre pays, mais toute la planète. Je voulais parler des implications que cela soulève sur le plan de la gestion des déchets.

Dans le Plan vert, on dit que la gestion des déchets constitue le problème le plus grave en particulier des pays industrialisés comme le Canada, où nous pouvons nous payer le luxe du gaspillage.

Il faut d'abord réduire les déchets. Ensuite, il faut réutiliser, recycler et récupérer.

Cependant, à elles seules, les boîtes bleues ne régleront pas tous les problèmes écologiques du Canada. Nous produisons plus de 30 millions de tonnes d'ordures tous les ans, ce qui représente plus d'une tonne par habitant.

Nous ne recyclons que 10 p. 100 de nos déchets et nous envoyons presque tout le reste dans des sites d'enfouissement qui se remplissent rapidement. L'enlèvement et l'élimination des ordures coûtent au Canada plus d'un milliard et demi de dollars par année.

Le Plan vert fait une grande place au traitement et à l'élimination des ordures. Il y est dit que l'objectif du Canada d'ici l'an 2000 est de réduire le volume des déchets de 50 p. 100. La gestion inefficace des déchets